

La contribution de l'économie sociale et solidaire dans le développement territorial : Cas des associations dans la commune urbaine de Marrakech

The Contribution of Social and Solidarity Economy to Territorial Development:
The Case of Associations in the Urban Municipality of Marrakech.

Auteur 1 : RAMI Selma.

Auteur 2 : ZAHID Abdelkahar.

RAMI Selma,

Doctorante en sciences économiques à la FSJES Université Cadi Ayyad, Laboratoire de recherche en Energie - Finance-Economie Internationale Comportementale, de l'environnement et Entreprenariat (REFERENCE) Marrakech –Maroc

ZAHID Abdelkahar,

Professeur de l'enseignement supérieur à la FSJES Université Cadi Ayyad, Laboratoire de recherche en Energie -Finance-Economie Internationale Comportementale, de l'environnement et Entreprenariat (REFERENCE) Marrakech -Maroc

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : RAMI .S & ZAHID .A (2026) « La contribution de l'économie sociale et solidaire dans le développement territorial : Cas des associations dans la commune urbaine de Marrakech », African Scientific Journal « Volume 03, Num 36 » pp: 2169 – 2188.



DOI : 10.5281/zenodo.20828616

Copyright © 2026 – ASJ



Résumé

La littérature internationale précise qu'il n'existe pas une définition universelle de l'économie sociale et solidaire. En effet, selon ESS forum international désigne que celle-ci est un ensemble d'organisations organisés sous forme d'associations, de coopératives, de mutuelles et récemment des fondations et des entreprises sociales. Les organisations de l'économie sociale et solidaire au Maroc répondent positivement à l'approche participative à travers leur implication dans la réalisation d'un développement territorial.

Le développement territorial implique plusieurs acteurs (les élus, les investisseurs, l'autorité locale, la population, les institutions de l'Economie sociale et solidaire) ayant des perceptions et des rôles différents mais qui ont une vision stratégique claire partagée par tous les partenaires ce qui permet de crédibiliser et de dépasser collectivement les bénéfices tirés d'une réalisation individuelle des projets, en vue d'un bénéfice collectif et puis d'un développement du territoire. À partir d'une approche méthodologique mixte combinant des entretiens auprès des responsables communaux et une enquête par questionnaire auprès des associations de la commune urbaine de Marrakech, les résultats montrent que les associations participent activement au diagnostic des besoins territoriaux ainsi qu'à la mise en œuvre des projets du Plan d'Action Communal. Elles contribuent également à la protection de l'enfance, à l'insertion des personnes à besoins spécifiques, à l'animation culturelle et sportive ainsi qu'à la préservation du patrimoine culturel et environnemental. L'étude conclut que les associations constituent un acteur essentiel du développement territorial participatif dans la commune urbaine de Marrakech.

Mots clés : Economie sociale et solidaire, développement territorial, plan d'action communal

Abstract

The international literature highlights the absence of a universally accepted definition of the Social and Solidarity Economy (SSE). According to the International ESS Forum, SSE encompasses a set of organizations operating in the form of associations, cooperatives, mutual societies, and, more recently, foundations and social enterprises. In Morocco, Social and Solidarity Economy organizations positively embrace the participatory approach through their involvement in territorial development processes.

Territorial development involves several stakeholders, including elected representatives, investors, local authorities, citizens, and Social and Solidarity Economy organizations, who play different roles but share a common strategic vision aimed at promoting territorial development.

Based on a mixed-methods approach combining interviews with municipal officials and a questionnaire survey administered to associations in the urban municipality of Marrakech, the findings reveal that associations actively participate in identifying territorial needs and implementing projects included in the Communal Action Plan. They also contribute to child protection, the inclusion of people with special needs, the promotion of cultural and sports activities, and the preservation of cultural and environmental heritage. The study concludes that associations constitute a key actor in participatory territorial development within the urban municipality of Marrakech.

Keywords: Social and Solidarity Economy, Territorial Development, Local Action

Introduction

Avec la mondialisation et les changements climatiques qui affectent l'ensemble de la planète, la population fait face à de nouvelles dynamiques économiques, sociales et environnementales qui bouleversent leurs milieux de vie. La prise de conscience que les Etats aujourd'hui ne peuvent pas prendre en charge toutes ces difficultés économiques et faire face aux problèmes des modèles de développement existants pour réduire les inégalités, lutter contre la pauvreté et surtout la recherche de l'amélioration des impacts sur l'environnement afin de répondre aux urgences climatiques, c'est dans ce contexte que l'économie sociale et solidaire a eu le jour.

L'économie sociale et solidaire (ESS) inspirée des idées de liberté et d'égalité, basée sur des unions de solidarité volontaires, elle a su trouver des modes d'organisation basés sur l'autopromotion de l'individu, l'émancipation collective et la recherche d'utilité sociale, voire d'intérêt général, en gardant le profit comme moyen et non comme finalité au développement économique et humain.

Au Maroc, l'économie sociale et solidaire s'est consolidée ces dernières années, parallèlement au renforcement du processus de production et d'échange et à l'expansion de la distribution. En effet, cette nouvelle économie émergente représente un cadre privilégié pour le développement territorial durable, compte tenu de sa double portée, économique et humaine, et aussi de son approche basée sur la proximité. Cependant, de plus en plus les collectivités territoriales intègrent l'économie sociale et solidaire dans leurs schémas de développement économique, tandis que la structuration de l'économie sociale et solidaire au niveau local s'est intensifiée ces dernières années (Ministère de l'Artisanat et de l'Economie sociale et solidaire, Le Réseau Marocain de l'Economie Sociale et Solidaire, Comités Territoriaux). Dès lors, l'intérêt de notre article est de répondre à la problématique suivante : **Dans quelle mesure les associations comme étant une composante primordiale de l'économie sociale et solidaire peuvent-elles contribuer au développement d'un territoire ?**

Dans le présent article, l'accent sera mis d'abord sur le cadre conceptuel de l'économie sociale et solidaire et du développement territorial, ensuite nous allons montrer la contribution de l'économie sociale et solidaire dans le développement territorial pour s'arrêter à la fin sur la discussion des résultats et des écarts constatés pour en tirer les enseignements nécessaires sur les atouts et les menaces qui affectent ou susceptibles d'affecter la contribution du secteur d'ESS.

1. Revue de littérature

1.1. Cadrage conceptuel de l'économie sociale et solidaire et du développement territorial

1.1.1 Cadrage conceptuel de l'économie sociale et solidaire

L'économie sociale et solidaire telle qu'elle révèle aujourd'hui, demeure un concept ambigu et flou. Il n'existe pas de définition universelle et unique de l'économie sociale et solidaire. Les indications d'appartenance à celle-ci ne font pas encore l'unanimité¹, généralement elle peut être définie comme une contribution aux alternatives au libéralisme et à l'émergence d'une économie pluraliste.

La deuxième rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité qui s'est déroulée au Québec en 2001 a donné la définition suivante² : « L'économie sociale et solidaire désigne un ensemble d'initiatives économiques à finalité sociale qui participent à la construction d'une nouvelle façon de vivre et de penser l'économie à travers des dizaines de milliers de projets dans les pays du nord comme du Sud. Elle place la personne humaine au centre du développement économique et social. La solidarité en économie repose sur un projet tout à la fois économique, politique et social, qui entraîne une nouvelle manière de faire de la politique et d'établir les relations humaines sur la base du consensus et l'agir citoyen. »

De façon générale, pour comprendre l'économie sociale, deux approches peuvent être différenciées: L'approche juridico-institutionnelle et l'approche normative³

L'approche juridico-institutionnelle : La première façon de définir l'économie sociale et solidaire comprend les principales formes juridiques ou institutionnelles dans lesquelles la plupart des initiatives relèvent aujourd'hui du tiers secteur : les principales composantes juridico-institutionnelles de l'économie sociale sont : les coopératives, les associations et les mutuelles.

Cette approche a l'avantage de faciliter l'identification statistique des organisations impliquées car elle reconnaît trois composantes : les coopératives, les mutuelles et les associations. Comme le reconnaissent les experts, l'adoption de l'une de ces composantes est un indicateur important,

1 Defourny, J. et Monzon Campos, J.L. Économie sociale. Entre l'économie capitaliste et l'économie publique, De Boeck Université, Bruxelles, 1992

2 « Les valeurs et les acteurs de l'économie sociale et solidaire : une culture de réseaux pour développer le tiers, secteur, Insee Nord- Pas-de-Calais, Octobre 2008. Disponible sur www.Insee Nord-pas-de-calais.fr

³ DEFOURNY J., DEVELTERE P. & FONTENEAU B. (eds.)(1999), L'économie sociale au Nord et au Sud, De Boeck, Bruxelles.

mais ne garantit pas en soi qu'elle appartient vraiment aux organisations de l'économie sociale et solidaire.

Cependant, cette approche montre aussi ses limites. En effet, le statut juridique ne suffit pas à lui seul à attester de l'adhésion réelle aux principes de l'ESS. Certaines organisations dotées d'un statut coopératif ou associatif peuvent adopter des logiques de gestion proches du secteur lucratif classique. À l'inverse, des entreprises sans statut spécifique ESS peuvent mettre en œuvre des pratiques solidaires et participatives conformes à ses valeurs.

L'approche normative: Pour les tenants de cette approche, l'économie sociale est constituée d'entreprises coopératives, mutualistes, associatives, incluant les fondations. Cependant, il reste nécessaire de préciser des caractéristiques communes aux différentes composantes, ce qui justifie leur regroupement en un seul secteur. Ainsi, la seconde compréhension de l'économie sociale et solidaire inclut les principes avec lesquels les entités qui la constituent ont en commun.

Les organisations de l'économie sociale et solidaire se diffèrent de celles du secteur privé et public, par leurs finalités, leurs statuts ainsi que leurs modes de fonctionnement. Elles se basent sur des valeurs traduites en quatre principes suivantes :

- La non-lucrativité individuelle
- Indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics
- La gestion démocratique
- Primauté des personnes et de l'objet social sur le capital

Selon cette combinaison des deux approches l'économie sociale et solidaire peut être défini comme suit : « l'économie sociale et solidaire est l'ensemble des activités exercées par des institutions principalement les coopératives, les mutuelles et les associations où l'éthique se traduit par les principes suivantes : la finalité sociale, gestion démocratique, indépendance à l'égard des pouvoirs publics, primauté des personnes et de la finalité sociale sur le capital dans la répartition des revenus ». Cette définition intègre le cadre juridico-institutionnel et la déclaration commune pour les organisations qui s'inscrivent dans l'économie sociale et solidaire, car le statut n'est pas toujours vertueux.

1.1.2 Cadrage conceptuel du développement territorial

Depuis quinze ans, on parlait du développement local, aujourd'hui il semble plus approprié de parler du développement territorial, étant donné que ce développement ne doit pas être ramené à la seule petite dimension. Plusieurs définitions peuvent être avancées :

Selon Jean-Philippe, 2008 : « le développement territorial est un processus durable de construction et de gestion d'un territoire, à travers lequel la population de celui-ci définit, au moyen d'un pacte sociopolitique et de la mise en place d'un cadre institutionnel approprié au

contexte, son rapport à la nature et son mode de vie, consolide les liens sociaux, améliore son bien-être et construit une identité culturelle qui a sa base matérielle dans la construction de ce territoire. »⁴

Selon Guy Baudelle., Catherine Guy., Bernadette Mérenne-Schoumaker, 2011 : « Le développement territorial est un processus volontariste cherchant à accroître la compétitivité des territoires en impliquant les acteurs dans le cadre d'actions concertées, généralement transversales et souvent à forte dimension spatiale. »⁵ Il s'agit d'un processus volontariste pensé, réfléchi et concentré, l'intention y est ici une condition, ce qui permet de parler de stratégie collective de mise à niveau du territoire à fin qu'il soit plus attractive et plus compétitif.

Le rôle de l'économie sociale et solidaire dans le développement territorial

Le développement territorial durable, est avant tout axé sur des valeurs. C'est sur ce champ qu'il rencontre l'ESS, malgré leurs différences d'histoire et de rapport au politique. Les efforts des différents niveaux institutionnels territoriaux et locaux pour renforcer le tissu social et économique et localiser l'économie reflètent bien la philosophie des institutions de l'ESS. De plus, ces dernières s'impliquent dans la création d'initiatives innovantes avec une production des liens sociaux, d'où leurs rôles peuvent se réaliser dans différents sens à titre d'exemple :

- **l'insertion professionnelle et la création d'opportunités d'emploi** : Avec la montée du chômage, de nombreuses personnes se retrouvent exclues du marché du travail. Dans les années 1980, des initiatives de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) ont vu le jour afin de mettre en place des organisations favorisant l'insertion des individus en situation d'exclusion. Ce rôle peut être illustré par exemple par une association textile dont le service initial consistait dans le repassage, ce qui lui permettait d'employer des femmes ayant besoin d'insertion. Avec le temps, cette association peut élargir ses services pour inclure la blanchisserie, le tri etc. L'évolution de ces structures contribue à renforcer la nécessité de créer des opportunités d'emploi.

- **La réduction des effets de crise**⁶ : Les structures de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), notamment les associations, ont joué un rôle crucial lors des périodes de crise en minimisant les conséquences de celles-ci. Leur intervention s'est concentrée sur le soutien aux besoins de logement, aux actions caritatives et à l'emploi. Selon Danièle Demoustier, l'ESS, caractérisée

⁴ Peemans (J.-Ph.) (dir.), 2008, « Territoire, développement et mondialisation. Points de vue du sud », éd. Sylepse, coll. Alternative sud, 199 p.

⁵ Baudelle (G.), Guy (C.), Mérenne-Schoumaker (B.), 2011, Le développement territorial en Europe. Concepts, enjeux et débats, coll. Didact Géographie, éd. Presses Universitaires de Rennes, 281p.

⁶ ROBIN (E), « Economie sociale et solidaire et collectivités territoriales : des relations à renforcer pour un développement local solidaire », p 38.

par sa stabilité économique, agit comme un rempart économique, culturel et social. Par ailleurs, les institutions de l'ESS jouent un rôle central dans la médiation et l'intégration dans les zones sensibles, contribuant ainsi à la prévention des conflits. À titre illustratif, on peut mentionner les associations qui interviennent dans les activités d'amélioration du cadre de vie, les services de proximité.

• **La revalorisation et la dynamisation des territoires⁷** : L'établissement d'institutions de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) au sein des territoires stimule la création d'un grand nombre d'activités et d'emplois, ainsi que l'exploitation des ressources locales. Cela contribue à revitaliser et à mettre en valeur ces territoires. Par exemple, les coopératives de la région de Souss-Massa-Draa, spécialisées dans l'huile d'Argan, ont permis de développer une identité propre à la région, ainsi qu'une valorisation des produits locaux, ce qui a automatiquement favorisé la revitalisation de cette région.

2. Méthodologie

Le rôle spécifique des différentes organisations de l'ESS dans le développement territorial se manifeste par leur participation à la mise en œuvre du plan d'action communal. C'est ce que nous souhaitons étudier pour déterminer dans quelle mesure les associations peuvent contribuer au développement territorial. Nous nous pencherons sur le cas de la commune urbaine de Marrakech.

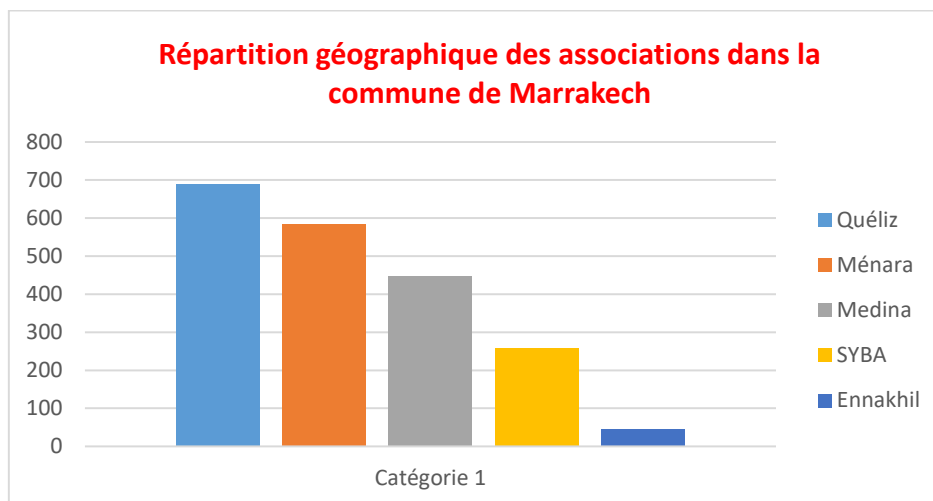
2.1. Le modèle associatif et le plan d'action de la commune urbaine de Marrakech

2.1.1 La vie associative dans la commune urbaine de Marrakech

La commune urbaine de Marrakech compte 2025 associations, dont plus de la moitié se trouvent dans les arrondissements Guéliz et Menara. Ces associations interviennent dans divers domaines, avec une prédominance des activités à caractère social, suivies par les associations professionnelles. Les initiatives concernant l'environnement ne représentent quant à elles qu'1% de l'ensemble des associations.

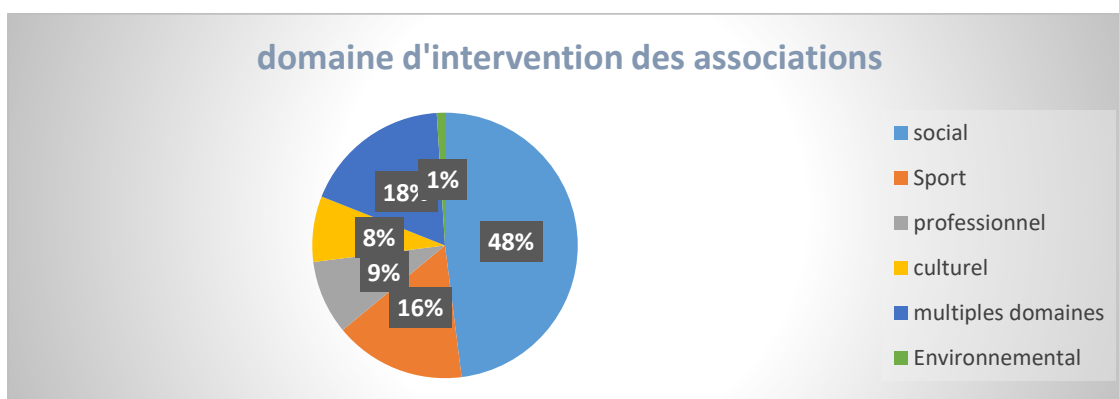
⁷ Idem.

Figure n°1: La répartition géographique des associations au niveau de la commune urbaine de Marrakech en 2014.



Source : service des affaires culturelles du conseil communal en 2014

Figure n°2 : Les domaines d'activités des associations de la commune urbaine de Marrakech



Source : la liste des associations de la commune de Marrakech en 2010

2.1.2 Le plan d'action de la commune urbaine de Marrakech 2017-2022

La conception du plan d'action de la commune de Marrakech (2017-2022), repose sur trois grandes priorités et orientations, à savoir « Marrakech, cité authentique et destination touristique au rayonnement mondial », « Marrakech, cité du renouveau permanent » et « Marrakech, cité ouverte qui adopte les mécanismes de gouvernance dans le développement territorial ». Ces priorités se traduiront par des résultats concrets, mis en œuvre à travers des programmes, des projets et des activités. Au total, 297 projets ont été planifiés dans le cadre de ces trois axes, représentant un coût global de plus de 12,4 milliards de dirhams.⁸

⁸ PAC 2017-2022 de la commune de Marrakech.

2.2. La méthodologie de recherche

Pour les recherches dans les domaines des sciences économiques, humaines et sociales, le terrain d'étude revêt une importance capitale. Dans notre cas, nous avons adopté une approche empirique où une hypothèse liée au sujet de recherche n'est considérée scientifiquement valide que lorsqu'elle est confirmée par les données du terrain.

Notre recherche s'inscrit dans une posture pragmatique privilégiant la complémentarité des approches qualitatives et quantitatives. Elle repose sur une démarche empirico-inductive visant à comprendre, à partir des données du terrain, la contribution des associations au développement territorial. Le recours à une méthodologie mixte permet de croiser les perceptions des responsables communaux et des associations afin de renforcer la robustesse des résultats obtenus. Ainsi, nos hypothèses de recherche se déclinent en deux points :

Hypothèse 1 : Le modèle associatif contribue au développement territorial.

Hypothèse 2 : Le modèle associatif n'est pas intégré dans la réalisation du développement territorial.

L'étude se concentrera principalement sur l'évaluation de la contribution des associations au développement territorial de la commune urbaine de Marrakech, en examinant leur participation au Plan d'Action Communal (PAC) en tant que partenaires de la commune et d'autres acteurs. Pour mesurer cette contribution, nous avons mené une enquête sur le terrain en utilisant la méthode de la boule de neige pour sélectionner notre échantillon d'étude. Nous avons également réalisé une étude qualitative auprès du personnel de la commune urbaine de Marrakech. Initialement, nous avons choisi six responsables occupant différentes fonctions, mais en appliquant le principe de la saturation théorique, nous avons constaté que les informations se répétaient et que nous avons suffisamment répondu à nos questions de recherche. Par conséquent, nous avons restreint notre étude à trois responsables : premier vice-président de Maire de Marrakech, le chef des affaires du conseil communal de Marrakech, et le chef du service de l'Animation Sociale dans le conseil d'arrondissement de Guéliz, tous impliqués dans le PAC et en relation avec les associations. Nous avons retenu l'analyse du contenu thématique d'analyse du contenu des verbatim collectés, et de construction d'une grille d'analyse.

- Analyse horizontale par entretien
- Analyse verticale : en comparant les différents récits.

Pour renforcer les conclusions de notre analyse qualitative, nous avons également opté pour une analyse quantitative en utilisant un questionnaire spécifique adressé aux responsables des associations impliquées dans le PAC (2017-2022), afin de corroborer les résultats obtenus par

l'analyse qualitative menée auprès du personnel de la commune urbaine de Marrakech. Pour les questionnaires destinés aux responsables des associations enquêtées, nous avons opté pour une analyse à plat via SPHINX pour les variables les plus significatives tirées de notre guide d'entretien. Les résultats seront présentés au fur et à mesure de notre partie dédiée à l'analyse.

3. Résultats et discussions

3.1. Résultats de l'étude qualitative

L'étude s'est axée sur des entretiens semi-directifs individuels élaborés pour le recueil de données, regroupés selon les quatre thèmes suivants :

Thème 1 : Les projets du PAC 2017-2022

Thème 2 : La participation des associations

Thème 3 : Le suivi de la réalisation des projets

Thème 4 : Les défis entravant la participation des associations dans le développement territorial

a- Projets du PAC 2017-2022

La réalisation du développement territorial dans la commune de Marrakech repose sur des ressources humaines qualifiées et une disponibilité budgétaire adéquate pour répondre aux besoins locaux. Cependant, elle dépend également de la collaboration d'autres acteurs pour établir un diagnostic précis du PAC et pour garantir sa réussite grâce à leur participation active. Dans cette optique, le conseil communal s'est fixé pour objectif d'accroître les ressources locales afin de faire face à l'augmentation des dépenses communales, tout en assurant l'élaboration, le suivi et l'évaluation du Plan d'Action Communal en accord avec les orientations du plan d'action régional, dans le cadre d'une approche participative.

Les responsables interrogés ont souligné que de nombreux projets sont menés en partenariat avec divers acteurs, incluant l'État qui joue un rôle majeur dans la commune de Marrakech, ainsi que le conseil régional, le secteur privé en complément du secteur public, et également les organisations de l'économie sociale et solidaire, telles que les associations, les fondations et les coopératives.

Parmi les 297 projets programmés dans le PAC 2017-2022, 39 % sont des projets réalisés et financés en collaboration avec ces différents partenaires.

b- La participation des associations

Les associations jouent un rôle crucial dans le développement local en participant à l'élaboration du Plan d'action communal en tant que représentants de la société civile, qui ont une connaissance approfondie des besoins locaux. Elles s'impliquent également dans de nombreux

projets inscrits dans ce plan, soit de manière autonome, soit en collaboration avec des partenaires publics tels que l'État, les collectivités territoriales, ou des entreprises privées.

Les responsables ont signalé que 21 projets entre dans un cadre d'accords de partenariat entre le conseil communal, les associations et d'autres acteurs, d'où chaque acteur participe dans la réalisation des projets, qui touchent les 3 directions du plan d'action communal (2017-2022).

1/ Le projet de création d'un centre d'accueil pour enfants abandonnés à Semlalia en partenariat avec l'association La Ligue Marocaine pour la Protection de l'Enfance.

2/ Le projet d'organisation du Marathon International du Marrakech en partenariat avec l'association Grand Atlas.

3/ Projet de création d'un centre de dialyse à Sidi Youssef en partenariat avec l'association Espoir pour les patients souffrant d'insuffisance rénale et la direction régionale de la santé.

4/ Projet de reconstruction d'un centre de premiers secours à Jamaa El Fna, en partenariat avec l'association Croissant Rouge Marocain.

5/ Projet de construction d'un centre de premiers secours dans quartier El melah en partenariat avec l'association Croissant Rouge Marocain.

6/ Projet de réhabilitation du centre Malaika pour les enfants trisomiques 21 en partenariat avec l'association MALAIKA.

7/ Projet de réhabilitation du centre social de réinsertion professionnelle Mansour Dahbi en partenariat avec l'association Le Lions Club Olive de Marrakech

8/ Projet d'organisation du festival musique et jeunesse en partenariat avec l'association Maghrebine des jeunes.

9/ Projet de création d'un espace éducatif et sportif composé de terrains de football en partenariat avec Le Tarka Football Association.

10/ Projet de développement et d'extension du service « Najma » pour les enfants ayant des besoins spéciaux en partenariat avec l'association service transport handicapés.

11/ Projet de gestion du service de transport scolaire dans l'arrondissement Ennakhil en partenariat avec l'association Grand Atlas.

12/ Projet d'organisation du Forum culture et créativité en partenariat avec l'association Centre de Développement de la Région de Tensift.

13/ Création d'un centre de formation des jeunes footballeurs à Bab doukala en partenariat avec l'association sportive du club de Marrakech.

14/ Projet Marrakech 2020 Capital africaine de la culture, en partenariat avec l'association Eclats de Lune et le ministère de culture.

- 15/ Projet de gestion des institutions caritatives en partenariat avec une ensemble d'associations, l'association Mabbarat Mohamed V, l'association Enfance Espoir, association pour la scolarisation de la jeune fille rurale, association Dar el Biri wa el ihsan, association nos enfants.
- 16/ Projet de gestion des toilettes publiques en partenariat avec l'association Humain Sans Frontières.
- 17/ Projet d'organisation du Festival National Folklore en partenariat avec l'association Grand Atlas.
- 18/ Projet d'organisation du Festival Ghiwani en partenariat avec l'association le festival ghiwani de Marrakech.
- 19/ Projet du service de transport des enfants atteints de trisomie 21 en partenariat avec l'association nos enfants.
- 20/ Projet de construction et équipement d'un centre à Zribat lhara au profit des enfants et femmes de l'association d'aide aux enfants et femmes vivant avec le VIH.
- 21/ Création d'un centre d'addictologie au quartier EL Mellah de Marrakech en partenariat avec l'association régionale « Baraka Idmane »

Elles renforcent notamment l'offre touristique et participent à des événements d'envergure internationale, tout en favorisant l'intégration sociale et la revitalisation culturelle et sportive au niveau de la commune urbaine de Marrakech.

c- Le suivi de la réalisation des projets

Les responsables ont indiqué que le suivi est une étape essentielle dans le cadre du projet X. Chaque partie prenante doit fournir une fiche technique détaillant l'avancement du projet, sa phase actuelle et d'autres informations pertinentes. Cette démarche vise à évaluer la progression du projet et la mise en œuvre globale de l'accord de partenariat.

Tous les projets mentionnés ont été achevés, à l'exception du projet n° 14. En ce qui concerne le projet de Marrakech 2020, désignée comme capitale africaine de la culture, il a malheureusement été annulé huit jours avant sa tenue prévue le 31 janvier 2020. L'événement a été transféré à Rabat, la capitale marocaine, ce qui a suscité une vive controverse. Les raisons de cette annulation n'ont pas été clairement communiquées. Dans ce cas, en raison du non-respect des engagements, l'accord de partenariat a été annulé.

d- Les défis entravant la participation des associations dans le développement territorial

Les responsables ont souligné l'importance indéniable des organisations de l'économie sociale et solidaire, en particulier des associations, dans la mise en œuvre du plan d'action communal visant le développement territorial de la commune urbaine de Marrakech. Cependant, cette période de 2017-2022 a été marquée par la crise sanitaire, qui a eu des répercussions négatives sur l'ensemble des acteurs, influant ainsi sur le niveau de participation de ces associations. Malgré ces défis, leur contribution demeure cruciale pour la réalisation des objectifs du plan d'action communal.

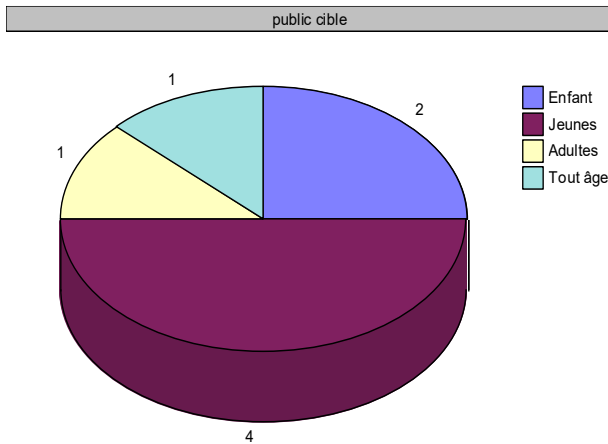
La participation des associations peut sembler restreinte par rapport au nombre d'associations actives dans la commune de Marrakech, malgré les recommandations royales en faveur de leur intégration dans le processus de développement, en adoptant une approche participative. Toutefois, certaines associations semblent se concentrer uniquement sur la poursuite de leurs propres intérêts, ce qui pourrait résulter du manque d'encadrement, de formation et de sensibilisation sur le véritable rôle de ces organisations dans la promotion du développement territorial.

Les responsables ont abordé plusieurs points visant à accroître la participation des associations. Cela passe par un meilleur encadrement, une sensibilisation accrue, ainsi qu'une communication plus étroite avec ces acteurs. Il est essentiel de les impliquer dans des sessions de consultation pour l'élaboration du plan d'action communal, et de les mobiliser dans la mise en œuvre des projets alignés sur les objectifs du plan. Ces dernières années, l'intégration des associations dans les différentes étapes de l'élaboration du plan d'action communal, notamment dans la première phase qui concerne le diagnostic des besoins, est un objectif visé pour renforcer leur participation.

3.2. Les résultats de l'étude quantitative

En se basant sur la collecte des données qualitatives nous avons mené un questionnaire auprès de six associations, dont l'objectif est de vérifier comment se fait cette participation. Nous avons retenu un échantillon de 21 associations, à qui nous avons distribué les questionnaires. Sur les 21 distribués, nous avons reçus 6 réponses.

Figure n°3 : Le public cible bénéficiant des projets



D'après les données de la figure, nous constatons que le groupe le plus ciblé est celui des jeunes par un pourcentage de 43%, suivi par le groupe des enfants par un pourcentage de 29%, puis les adultes et l'ensemble d'âge par un pourcentage de 14% pour chaque groupe.

Source : élaboré par les auteurs

Les apports de l'association :

Tableau n°1 : le personnel salarié au sein des associations

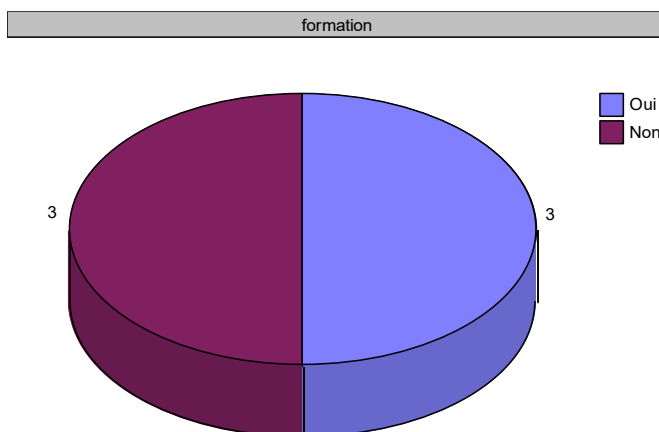
D'après les données du tableau nous pouvons constater que 83, 3% des associations enquêtées

pourcentage du personnel salarié	Nb. cit.	Fréq.
Mois de 50%	1	16,7%
50%	0	0,0%
Plus que 50%	5	83,3%
TOTAL OBS.	6	100%

ont plus que 50% du personnel salarié, ce qui vaut que ces associations participent également dans la création des opportunités de travail.

Source : élaboré par les auteurs

Figure n°4 : L'offre de la formation



Le graphique montre que 50% des associations enquêtées assurent des formations aux personnel par exemple des formations de la prise en charge des enfants en situation d'handicap.

Source : élaboré par les auteurs

Tableau n°2: L’insertion des jeunes diplômés

L’insertion des jeunes diplômés	Nb. cit.	Fréq.
Oui	6	100%
Non	0	0,0%
TOTAL OBS.	6	100%

Source : élaboré par les auteurs

Selon les données du tableau, toutes les associations enquêtées recrutent des jeunes diplômés, qui sont encouragés également à occuper des postes à responsabilité selon le besoin de chaque association.

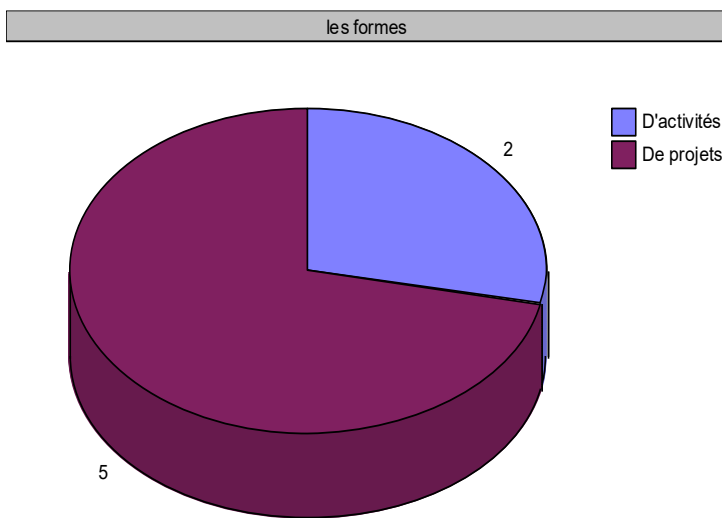


Figure n°5 : les formes d’intervention des associations dans le cadre des projets programmés

Selon le graphique les interventions des associations dans les projets programmés peuvent être soit sous forme de sous projets ou des activités comme suit :

- Dans le cadre du projet « forum culture et créativité », l’association CDRT organise des projets à savoir une soirée culturelle ouverte avec le poète et romancier Mohamed AL-Achaari portant sur son dernier roman « l’ancienne source »,

Source : élaboré par les auteurs

organisation de la 15^{ème} édition de la rencontre Culture et Créativité pendant 4 jours dans divers espaces de la commune urbaine de Marrakech...

- Dans le cadre du projet de la gestion financière et administrative de l’internat, l’association a principalement augmenté la capacité de l’internat à 170 jeunes filles, elle a amélioré les conditions des filles pour assurer le bon déroulement de ceci, elle a également créé des magasins afin d’avoir un revenu constant pour couvrir les charges.
- Dans le cadre de création du nouveau centre à Sidi Youssef, l’association était occupée de l’équipement de 50 filtres sanguins, les lits et matelas, divers outils médicaux, ainsi que les frais de gestion (gardiennage, entretien du centre et des équipements médicaux, nettoyage) et la mise à disposition de cadres infirmiers.

L'impact des projets

- La protection de l'enfance à travers le soutien sociale et le renforcement du système de santé des enfants abandonnés dans la commune urbaine de Marrakech, plus de 3450 enfants adoptés dont 1% de handicapés.
- La prise en charge et insertion des enfants et jeunes adultes en situation d'handicap spécialement Trisomie 21 et leur adhésion dans le marché du travail
- Contribution à l'avancement des affaires culturelles de la commune urbaine de Marrakech et à l'encadrement de sa jeunesse
- Rapprocher la prise en charge des insuffisants rénaux chronique des populations nécessiteuses et vulnérables.
- Le rayonnement de la commune urbaine de Marrakech, Rapprochement et intégration ville-villages et campagne de la région et la poursuite des efforts d'intégration sociale.

Le financement des associations :

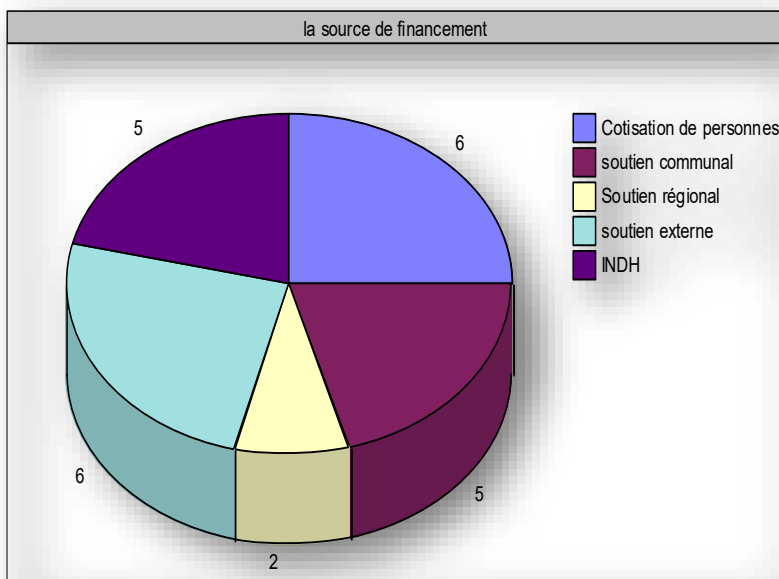


Figure n°6 : Les sources de financement des associations

Le graphique montre que le pourcentage des donateurs est de 25%, d'où lors du projet l'association a une autre mission c'est de chercher un grand nombre de partenaires et des donateurs, avec le même pourcentage on trouve les cotisations de personne par la suite le soutien communal et l'INDH avec un même pourcentage de 21% et

dernièrement le soutien régional avec un pourcentage de 8%.

Source : élaboré par les auteurs

3.3. Discussion des résultats

L'étude menée auprès des responsables de la commune urbaine de Marrakech a pour objectif de confirmer ou infirmer la contribution des associations dans le développement territorial dans le cadre de l'économie sociale et solidaire, ainsi que l'étude quantitative menée auprès des responsables des associations nous a permis de vérifier et de déduire un ensemble de résultats afférente aux discours collectés auprès du personnel de la commune urbaine de Marrakech

- Le système associatif contribue massivement dans le développement territorial, qui se traduit par son implication dans la réalisation des projets du Plan d'action communal. D'une part, il contribue à l'élaboration du plan d'action communal, d'autres parts, il participe dans la réalisation des projets programmés dans le plan d'action communal;
- Notre enquête auprès des responsables de la commune et des associations enquêtées montre que la participation des associations est très importante dans le développement territorial de la commune urbaine de Marrakech, ce qui montre que l'accès à cette mission est devenu possible, les programmes sont ouverts à toute association qui a cette direction, mais ça doit être communiqué avec un jury, pour décider si cette association peut être un bon partenaire au projet X ;
- Les responsables de la commune urbaine de Marrakech affirment que le conseil communal encourage la présence des associations dans les séances consultatives qui communiquent l'élaboration du PAC et surtout dans la phase de diagnostic des besoins ce qui contribue amplement à créer des liens de proximité entre la commune et les associations et la société vu que les associations sont présentées en tant que représentants de la population ;
- Les partenariats entre la commune, les associations et d'autres acteurs sont formalisés par des accords, permettant à chaque partie de contribuer à la réalisation des projets. Parmi les 297 projets du plan, 21 associations ont participé, représentant divers domaines tels que l'action sociale, la culture, le sport et la santé. Bien que leur participation soit de 7,1%, plusieurs projets sont en cours d'achèvement, mais l'annulation du projet de Marrakech 2020 en tant que capitale africaine de la culture a suscité une controverse à cause des raisons peu claires.
- Les associations contribuent significativement à améliorer la qualité de vie des habitants de Marrakech en protégeant l'enfance, en intégrant les personnes ayant des besoins spécifiques, en soutenant les activités sportives de proximité, en développant le secteur culturel, et en préservant l'environnement, ce qui renforce le statut de Marrakech en tant que destination touristique mondiale authentique.
- les associations jouent un rôle essentiel dans l'amélioration des services en offrant des formations au personnel, ce qui garantit le succès des projets. Elles offrent également des opportunités d'emploi aux jeunes en leur confiant des postes à responsabilité. Cependant, elles doivent souvent rechercher d'autres partenaires et donateurs pour pallier les contraintes budgétaires, en envisageant des sources de financement alternatives pour assurer la viabilité de leurs projets.

Conclusion

En conclusion, il convient de retenir qu'il n'existait pas de définition universelle de ce qu'est l'économie sociale et solidaire jusqu'à ce que la deuxième rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité en fournisse une. Il existe divers approches de l'ESS, une approche juridique et normative ont été proposées dans cet article. Il est judicieux de mentionner que l'économie sociale et solidaire ne vise pas un enrichissement qui est personnel mais une économie qui met l'homme au centre, une économie solidaire qui respecte son environnement. Il est toutefois primordial de revenir sur le lien entre l'ESS et le développement territorial et il semble que l'ESS contribue largement à la réalisation des projets du plan d'action communal. Cela sera notamment mis en exergue lors de l'étude du cas pratique présenté au deuxième partie de ce présent article.

Les travaux élaborés parallèlement avec la commune urbaine de Marrakech sont parmi un exemple concret de l'importance de l'ESS dans le développement territorial. Il a en outre été constaté que les associations sont concernées par l'élaboration du PAC 2017-2022 surtout dans la phase de diagnostic des besoins en tant que représentant de la société civile qui connaît mieux leurs besoins, elles sont également participantes dans la réalisation des projets programmés.

Elles contribuent à assurer une vie décente aux habitants de la commune urbaine de Marrakech à travers la protection de l'enfance, l'insertion des personnes aux besoins spécifiques. Elles contribuent également à l'accompagnement des activités sportives, au développement et organisation du secteur culturel dans la commune urbaine de Marrakech, le maintien du charme de la commune ainsi que celui du patrimoine culturel et environnemental, ce qui en fait une métropole authentique et une destination touristique à l'échelle mondiale.

Dans l'ensemble, les organisations de l'économie sociale et solidaire montrent une réceptivité positive envers une approche participative dans le développement territorial. Selon notre étude, elles contribuent à hauteur de 7,1% au développement de la commune urbaine de Marrakech. En conclusion, pour que les associations puissent pleinement jouer leur rôle de partenaires dans le développement territorial, il est crucial qu'elles bénéficient de conditions politiques et opérationnelles favorables. Cela implique notamment l'adoption d'un régime plus flexible pour ceux désireux de s'engager dans la mise en œuvre du plan d'action communal et de participer aux projets proposés par la commune.

Références

- Ahmed-Zaid Malika, Touhami ABDELKHALEK, ZIED OUELHAZI (2013). « L'économie Sociale et Solidaire au Maghreb : quelles réalités pour quel avenir ? » IPEMED
- Baron, C. &. (2005). Économie solidaire et nouvelles formes de gouvernance au Sud : Les associations de développement local au Maroc.
- Baudelle (G.), Guy (C.), Mérenne-Schoumaker (B.), 2011, Le développement territorial en Europe. Concepts, enjeux et débats, coll. Didact Géographie, éd. Presses Universitaires de Rennes, 281p.
- Boutet Annabelle ; (2013). « Économie sociale et solidaire et collectivités locales », Etd, le centre de ressources du développement territorial.
- Bruno Jean; 2015 ; « Le développement territorial durable: une nouvelle approche de développement rural »
- Colletis, Gianfaldoni et Richez-Battesti ; 2005, « Economie sociale et solidaire, territoires et proximité »
- Conseil communal de Marrakech, Plan d'action communal de Marrakech 2017-2022
- Conseil communal de Marrakech. 2020, Rapport triennal sur la mise en œuvre du PAC 2017-2019
- Defourny, J. et Monzon Campos, J.L. (1992). Économie sociale. Entre l'économie capitaliste et l'économie publique, De Boeck Université, Bruxelles
- DEFOURNY J., DEVELTERE P. & FONTENEAU B. (eds.)(1999), L'économie sociale au Nord et au Sud, De Boeck, Bruxelles.
- Demoustier D. (coord.), 2004, Economie sociale et développement local, Les Cahiers de l'Economie Sociale, L'Harmattan
- Demoustier D., 2007, L'économie sociale et solidaire et le développement local
- Demoustier D, 2016, ESS et territoire
- Direction Générale des Collectivités Locales. 2019, Plan d'action de la commune, guide méthodologique « processus d'élaboration et de suivi évaluation »
- Favreau, L. (2005). Qu'est-ce que l'économie sociale ? : synthèse introductive, Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales, Université du Québec à Montréal.
- Gabriel COLLETIS. 2005, Economie sociale et solidaire, territoires et proximité
- Laflamme. 2007, Analyse qualitatives et quantitatives deux visions en même science.
- Les Cahiers nouveaux N° 82, (2012). Développement territorial : passé, présent, futur.

Ndiaye Abderrahmane, (2011). Economie sociale et solidaire : animation et dynamiques des territoires. Ed. Archives ouvertes.

Peemans (J.-Ph.) (dir.), 2008, « Territoire, développement et mondialisation. Points de vue du sud », éd. Sylepse, coll. Alternative sud, 199 p.

Rapport le Conseil Economique, S. e. (2011). L'Economie sociale et solidaire, un levier pour une croissance inclusive.

RECMA, Revue Internationale de l'Economie Sociale, 2005, Dossier : Economie sociale et territoires, n° 296.

Robin Elise; 2006 ; « Economie sociale et solidaire et collectivités territoriales : des relations à renforcer pour un développement local solidaire ».